

Extrait du Rite Forestier des Anciens

<http://www.rite-ancien-forestier.org/spip3/?pour-en-finir-avec-la-notion-de>

Pour en finir avec la notion de « Franc-Maçonnerie »

- RECHERCHE HISTORIQUE - Rite forestier traditionnel -

Date de mise en ligne : vendredi 1er mai 2015

Description :

Texte emprunté au site de la Vente Cernunnos

Copyright © Rite Forestier des Anciens - Tous droits réservés

Pour en finir avec la notion de « Franc-Maçonnerie » dans la « Foresterie ».

Nos observations :

Dans les années 1993-1996 les fondateurs de certaines « Ventes Forestière », se regroupèrent avec la ferme intention de devenir une Obédience. Devant le nombre restreint de Ventes et la vision disparate des membres de cette résurgence de cette « Foresterie moderne », ce projet avorta.

Faute de pouvoir bâtir une Obédience, les créateurs mirent tout en oeuvre pour être reconnus en tant que Rite maçonnique spécifique constitué tel : le « Rite Français », Le « Rite Ecossais Ancien & Accepté », le « Rite Ecossais Rectifié » etc. Nouvel échec !

Mais jamais le « Rite Forestier des Modernes » (dont les membres de l'encadrement appartiennent en grande partie au GODF,) n'a renoncé à cette aventure, en plaçant la lecture systématique de l'article « 1 » des « constitutions d'Anderson, » en début de rituel forestier, tel qu'il est obligatoire tous rites confondus, au GODF.

Reprenons à titre d'exemple ce discours caractéristique d'un dignitaire des « modernes », discours prononcé le vendredi 10 septembre 2010, dans le cadre d'une pseudo « Respectable Vente » dite « Vente d'instruction des Cabires ». Cette « Respectable Vente » restant surtout un lieu de tentative d'approche des différentes Obédiences et du GODF en particulier.

Ce jour-là, le narrateur M.H, présent comme installateur de cette nouvelle Vente « La source d'Héphaïstos », membre emblématique du GODF et à l'époque « Maître de Forge des Cabires », donc le plus haut dignitaire des « Modernes » selon leur approche ; n'hésitera pas à axer son discours non pas sur la création de « La source d'Héphaïstos, » comme il est de coutume, mais concentrera son discours sur la fonction de la « Respectable Vente les Cabires. » L'orateur de préciser dans son discours :

« ... Par le Travail au présent dans nos ventes souveraines ce qui n'implique pas leurs indépendances ... » er
Donc contrairement à leurs dires, ces « fondateurs » ne laissent aucune indépendance aux « Ventes » placées sous leur juridiction autoproclamée. Malheur à celle qui tente de se revendiquer véritablement libre, elle est rejetée d'une manière fort éloignée des idéaux maçonniques comme forestier !

Quelques lignes après :

« Une vente est indépendante dans son mode de fonctionnement et souveraine envers les autres institutions maçonniques. Indépendance (loi 1901) souveraineté voie maçonnique lié à la forme ritueliques. »

Pourquoi parler de « souveraine envers les autres institutions maçonniques. » si ce n'est que d'avoir le projet secret de faire admettre les « Rites Forestiers » comme des entités inéluctablement inféodés à la « Franc-Maçonnerie. » La phrase suivante qui n'accepte aucune indépendance, est explicite :

« Nos rites ne vivent que par la transmission, aussi l'indépendance de la pratique d'un rite peut parfois, isoler le groupe qui se marginalise pour entrer sous la tutelle de dirigeants Gourous, et voir faciliter la possibilité de dérive sectaire ... »

Eternelle histoire de la paille et de la poutre ... Ainsi ces gourous autoproclamés, évoluant dans le marigot des années 1990, donnent unitéralement les bons et mauvais points ! Malheur à ceux qui ne veulent pas être inféodés à une Obédience, ce sont fatalement des « gourous » ! alors qu'ils ne veulent qu'être que des Hommes libres et respectueux de toutes et de tous, détachés de toute ingérence. D'ailleurs un BC égal un vote, prouve l'impossibilité de toute volonté de « gouroutisation. » c'est donc un faux-problème créé de toutes pièces.

Immédiatement après il annonce :

« Car rien n'est stable dans l'univers tout passe, le rite reste la courroie de transmission de tradition entretenue par ses adeptes. Nous travaillons sur les fondations de rites anciens pour lesquels des humains ont parfois dû lutter, pour leur protection, aux périls de leurs vies. »

Enorme confusion des genres, quand on sait que les Rituels utilisés par les « modernes » font fi des vieux Rituels de Fendeurs, Charbonniers etc. mais ont été créés solitairement par l'un des refondateurs dans les années 1990, avec à cette époque des découvertes très fragmentaires.

Vous noterez la dramaturgie sans réelle consistance de cette fin de phrase, manière indirecte de valoriser ces « modernes, » en leur donnant un lustre ancestral, alors que la création de l'association « Les Cabires » ne date que du samedi 21 mars 2009, en clairière de Sraswati à Doingt-Flamicourt, et a subi dès ses débuts bien des controverses faisant éclater les accords tacites entre les Ventes françaises !

Et l'orateur de conclure :

« L'association « Les Cabires » n'est pas une juridiction supérieure aux Ventes. Mais, a pour ambition de regrouper les moyens permettant de garantir l'extériorisation et les valeurs du rite. L'extériorisation étant un moyen de crédibilité du rite en regard des obédiences maçonniques de France.

Ce n'est qu'une Boite à Outils !

Sous les Auspices de la Nature Sacrée Du Rite Forestiers des Modernes ».

Relier les « Ventes Forestières » à une « supra-Vente » qui deviendrait « Respectable » ou encore ultérieurement à une quelconque Obédience, afin de rechercher une crédibilité, c'est mettre en situation de radiation immédiate de nombreuses Francs-Maçonnés comme de nombreux Francs-Maçons en les mettant en dehors des statuts de leurs propres Obédiences ! Ces dernières n'autorisant les inter-visites de leurs membres ainsi que l'appartenance aux « Sides degrees » strictement et uniquement que dans le cadre de leurs propres reconnaissances mutuelles.

Pire, pour certaines d'entre elles, le Franc-Maçon serait parjure à son serment d'entrée ! Son exclusion devenant immédiate !

C'est pourquoi les « Ventes Forestières Traditionnelles » dont une forte majorité de membres appartient également à différentes Obédiences, est en accord avec la vision de nos amis et BB::CC : des Ventes du « Rite Forestiers des Anciens », qui possèdent la même conception que nous à ce sujet, récusent tant historiquement que rituellement, toute récupération par une quelconque Obédience maçonnique.

Nous ne pratiquons pas un quelconque rituel de type maçonnique, le lieu de pratique, les décors de l'environnement comme des membres, la dialectique rituelle développée, le déroulé symbolique des rituels, et enfin les types de travaux et la finalité intellectuelle voire philosophique en étant fort éloignés.

En conclusion :

Les membres des « Ventes Forestières Traditionnelles » refusent cette approche obstinément pro-obédientielle, et aventureuse dans le fond et la forme, véhiculée par les « modernes. »

Par contre, grâce à une véritable et constante pratique de la Fraternité et du Respect d'Autrui, nous nous contentons humblement et humainement d'être simplement fidèles à l'histoire véritable comme aux valeurs du petit peuple artisanal forestier des siècles précédents, en refusant une quelconque assimilation et même comparaison entre ces deux écoles initiatiques respectables que sont la « Franc-Maçonnerie » et la « Foresterie. »